



Actes du Colloque

HUMALOG

L'Insertion au service de l'Humanitaire

Vendredi 23 novembre 2007

De 9h à 19h

**Centre Cap Europe
6 Rue de Bitche
67 000 STRASBOURG**

Organisé Par



Avec le soutien de

Fondation



CAISSES D'EPARGNE
pour la solidarité

La Délégation Interministérielle
à l'Innovation, à l'Expérimentation
Sociale et à l'Economie Sociale



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



« donner un sens à l'insertion et des moyens à l'humanitaire »



Fiche technique récapitulative : Transferts de compétences, développement durable et professionnalisation des acteurs du sud

Nombre de personnes présentes : 20

Intervenants :

- M. André Arnera, Directeur - ADCAVL
- Mme Claudia Marongiu, Animatrice « Education au Développement » - ONG AUTRE TERRE
- M. Jean-Marie Schangel, Directeur - ESAT DE LA GANZAU
- M. Jean-Pierre Girardier, Président - ONG CALAO.

Durée : 1h30

Vocabulaire technique :

- **SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique**
- **ASI : Association de Solidarité Internationale**
- **ESS : Economie Sociale et Solidaire**
- **ESAT : Etablissement et Service d'Aide par le Travail**

INTERVENTION 1 : Madame MARONGIU – ONG Autre TERRE

Madame MARONGIU présente dans un premier temps les activités du Groupe Terre : « Il s'agissait de créer une structure dont l'objet serait la rencontre entre le domaine de l'insertion et de l'humanitaire ».

Présentation du Groupe Terre, basé en Belgique et composé de 2 structures :

- **Autre TERRE** : une ONG active dans l'Education au Développement et la citoyenneté qui mène différentes actions en Afrique et en Amérique Latine, le but est toujours de créer des activités génératrices de revenus qui vont créer du profit social pour les populations bénéficiaires.
- **TERRE** : une Structure d'Insertion par l'Activité Economique qui réalise les mêmes objectifs mais avec des publics en situation d'exclusion en Wallonie (Belgique) sur des activités de recyclage.

La structure d'insertion a été créée bien avant l'ONG précise Madame MARONGIU.

Elle explique qu'il faudrait des changements de mentalités pour aboutir à une amélioration des conditions de vie des populations aussi bien au Nord qu'au Sud, et donc amener le principe de l'économie solidaire plus systématiquement dans la conception d'un projet.

A l'origine, le Groupe Terre a commencé son action dans les pays du Sud, au Burkina Faso. Avec l'influence de l'Abbé Pierre en 1950, le ramassage et la collecte de vêtement ont été réalisés en Belgique pour être ensuite redistribués au profit de projets dans le sud (Nicaragua, Bolivie).

Quel a été l'évolution de l'association ?

L'objectif initial était d'agir en Belgique afin de créer des emplois. En 1980 un projet est conduit qui porte sur l'activité de récupération de vêtements et de mise en paquets.

L'objectif est double :

- Offrir du travail à des populations en difficulté sociale.
- Etre sur un projet de développement durable.

**Les principes du développement durable selon Autre TERRE:
Environnement – Développement local – Economie – Indépendance.**

Le projet respecte plusieurs principes. Il doit inclure :

- La valorisation des personnes grâce à un parcours professionnel
- Le principe d'autonomie de gestion
- La prise de décision démocratique
- Les finalités de service pour ses membres ou les collectivités locales.

Le recyclage de la structure d'Insertion TERRE en Wallonie :

Infos clés :

- 250 salariés en insertion
- 30 tonnes de vêtements triés quotidiennement
- 12 boutiques de seconde main
- 150 catégories de prix
- 12 boutiques de vente

Activités d'exportation :

- vente de containers de vêtements à hauteur de 80% des collectes de vêtements
- la moitié est envoyée en Afrique et l'autre est destinée à des activités de recyclage (effilochage par exemple)
- les vêtements détruits et/ou mis à la poubelle représentent un coût important et représentent 10% des collectes
- coût pour détruire une tonne de vêtement : 250€

Les bénéficiaires permettent le financement de différentes actions au nord et au sud:

- Education à la citoyenneté pour public jeune et adulte au nord
- Amélioration de l'environnement et développement d'activité de tri et traitements des déchets au nord et au sud

Exemples de projet de recyclage transposés du Nord au Sud :

- **Exemple du Burkina Faso avec le projet Baobab**

L'activité s'appuie au départ sur l'achat de vêtements recyclés chez TERRE. La responsable de cette micro-entreprise sélectionne des modèles de vêtements pour les revendre dans sa ville. TERRE a aidé cette micro-entreprise à lancer son activité par le renforcement des outils de gestion, de stockage, d'étiquetage etc. Dernièrement une personne a été envoyée pour former plusieurs acteurs au marketing et à la gestion commerciale.

Aujourd'hui, l'entreprise est un des plus gros clients de TERRE : son activité explose, elle embauche aujourd'hui plusieurs personnes et affine son offre commerciale de vêtement. Cette activité basée sur le recyclage et la vente de vêtements permet de faire vivre de nombreuses familles et c'est un projet auto-financé.

Les difficultés d'un projet au Sud avec des partenaires locaux :

Le projet socio-économique doit être créateur de lien, il doit être réalisé par un engagement mutuel et ce n'est qu'après de longues concertations que le projet permet une appropriation par les partenaires du sud et aboutit à une situation d'autonomie du partenaire local.

La difficulté réside dans le fait que, bien souvent, le projet doit répondre à des critères de performance et de rentabilité pour les bailleurs de fonds. Le temps nécessaire afin que les partenaires locaux s'approprient le projet et en maîtrisent tous les aspects s'envisage sur le long terme. Il y a donc un décalage entre les besoins en formation des partenaires locaux, les critères des bailleurs et le temps imparti pour atteindre les objectifs du programme.

Il est donc important de prendre en compte ces aspects lorsque que vous vous lancez dans la réalisation d'un projet solidaire au sud. Il est primordial d'établir un dialogue régulier avec son partenaire financier afin de l'informer de vos avancées et des difficultés rencontrées. Il sera dès lors plus à même de vous suivre si vous pensez qu'il est préférable de reconduire votre projet afin d'atteindre les objectifs fixés par le programme.

- **Exemple du Brésil avec la coopérative de recyclage d'un quartier défavorisé**

Il y a 3 ans des femmes sans papier, d'une couche défavorisée de la population brésilienne, ont été appuyées par l'ONG Terre pour monter un projet de coopérative. Aujourd'hui, elles sont 30 et la gestion de la coopérative est autonome. Cela n'a pas été sans obstacle. Au début, « l'on voulait aller trop vite en imposant les critères du nord » raconte Mme Marongiu, « mais très vite, nous avons fait avec elles, et elles sont devenues de véritables entrepreneurs ». Il a fallu les former aux activités de collecte et de tri, à la maintenance du matériel, à la gestion des activités, à l'organisation des tournées de collecte, etc. Cela a été possible grâce à des allers-retours au Brésil et en Belgique pour certaines d'entre elles qui sont revenues avec d'autres compétences à transférer à leurs collègues.

Un représentant de l'association APIL, basée au Burkina Faso, se joint à Mme Marongiu pour expliquer que le transfert de compétences est nécessaire pour pérenniser un projet.

En 2003, l'ONG APIL était partenaire d'Autre Terre. Les exigences de vitesse de performance de résultats immédiats, et l'absence de prise en compte de la dimension

ACTES DU COLLOQUE HUMALOG 4/9

culturelle entre nord et sud a été très fortement dommageable au début. Ce n'est qu'avec des contacts réguliers, une réciprocité dans l'échange, une communication transparente et une confiance que l'on mesure les résultats. Mais cela n'est pas quantitatif, ce qui apparaît comme très difficile à mettre en avant pour les bailleurs qui réfléchissent en termes de retour sur investissement et qui veulent voir des résultats immédiats. Ce n'est qu'au bout de quelques années bien souvent que l'on mesure des résultats quantitatifs.

Madame MAHADINE du Chantier d'Insertion FRIP'VIE interpelle Madame Marongiu sur plusieurs questions :

Question 1 : Quel est la durée hebdomadaire des contrats en insertion au sein de l'association TERRE ?

Réponse 1 : Des contrats à plein temps. Les salariés ont d'abord 3 mois de formation, puis un contrat d'essai de 6 mois qui se transforme ensuite en CDI.

Question 2 : Comment faire pour reconduire le financement sur un même projet puisque souvent la durée de 3 ans n'est pas suffisante pour atteindre les objectifs fixés ?

Réponse 2 : Nous faisons le nécessaire pour légitimer notre action, atteindre le maximum de résultats et maintenons de bonnes relations avec nos partenaires financiers. Il est aussi possible de diversifier ses partenaires. Nous sommes aussi spontanément sollicités.

Question 3 : Comment faites-vous pour pérenniser les emplois des personnes initialement embauchées en contrat d'insertion ?

Réponse 3 : Nous avons créé un réseau de revente qui nous permet d'être très présents sur les brocantes et donc de générer des fonds.

Question 4 : Ne pensez-vous pas que l'envoi de vêtements occidentaux nuit à l'économie locale ? Je pense notamment aux tailleurs très présents dans les pays du sud qui font du travail de qualité.

Réponse 4 : En effet, les conséquences sont complexes. Il peut y avoir une certaine menace d'occidentalisation. Cependant, c'est un marché qui se développe. Par ailleurs, toutes les personnes ne peuvent pas passer par des tailleurs et bien souvent l'achat de pièces d'occasion qui viennent d'occident répond à une demande locale des populations. Il est très difficile de répondre à cela. Est-ce que cela fragilise l'économie ? Nous ne le pensons pas, cela permet de diversifier l'offre locale, la friperie reste bon marché partout.

INTERVENTION 2 : Monsieur GIRARDIER - CALAO Production

Monsieur GIRARDIER présente les 2 activités de CALAO :

- CALAO association dont il est le président
- CALAO production qui est une entreprise qui favorise l'insertion des personnes dans un parcours professionnalisant sur des métiers innovants.

Il présente plusieurs exemples d'actions bâties au nord et au sud grâce à l'innovation et qui ont permis l'accompagnement des personnes en situation difficile à Dôle mais aussi dans certains pays d'Afrique.

Au nord et au sud :

2 questions fondamentales ont conduit Calao à s'investir sur des thématiques innovantes.

- Comment apporter un accès, une connaissance de base à des enfants peu scolarisés dans les villages isolés ?
- Comment permettre aux jeunes des pays du sud d'exercer un métier durable dans leur pays et leur ôter le désir de s'expatrier à tout prix ?

Quel est le statut de Calao production ?

SCIC : une coopération qui fonctionne comme une SA
Créée dans la ZUP de Dole
Emploie des personnes qui sont dans un parcours d'insertion

La raison d'être de Calao s'appuie sur plusieurs valeurs :

| Pourquoi ? | Comment ? |
|-------------------------------|-----------------------------------|
| Développement stratégique | Collecte et tri pays nord |
| Refus de gaspillage | Formation opérateur sud |
| Besoin d'emploi (nord et sud) | Envoi pneus au sud |
| Besoin de compétences | Réception et réparation des pneus |
| Viabilité économique | Vente local de pneus |

**« L'innovation et la motivation des personnes =
2 moteurs qui permettent le transfert de compétences ».**

Pour finir Monsieur GIRARDIER insiste sur le fait qu'il faut s'appuyer sur les ressortissants des pays du sud dans le cadre de projets solidaires tel que Calao l'a fait pour le projet mené au Mali.

www.calaoasso.org

Autre projet de transfert de compétences Nord-Sud menés par Calao:

Formation de moniteurs d'escalades au Mali.

Postulat de base : Le Mali regorge de sites fantastiques où les activités sportives liées à la montagne peuvent être proposées et répondre à une demande touristique.

Calao s'est engagé avec le CREPS de Chamonix à former des jeunes en France avant qu'ils puissent exercer le métier de moniteur d'escalade dans leur pays.

Des coopératives ont été montées au Mali pour développer cette activité.

Création d'une base nautique au Niger.

Un projet est mené en partenariat avec les hôtels Best Western.

Il s'agit de la création d'une base nautique sur le fleuve Niger.
19 jeunes sont concernés pour l'instant. Cette initiative est le catalyseur d'un grand projet touristique.

3 volets sont privilégiés :
Economique / Sociétale / Environnemental

INTERVENTION 3 : M. SCHANGEL - ESAT de la Ganzau

Monsieur SCHANGEL présente l'ESAT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail)

Nombre de salariés : 160
Nombre d'encadrants : 30
Domaines d'activités : Sous-traitance dans la métallerie / entretien des vélos de la Poste / conditionnement / confection de sachets / envoi de mailing / mise à disposition d'espaces de conférence.

L'établissement et service d'aide par le travail (ESAT), anciennement Centre d'aide par le travail, est un organisme médico-social chargé de la mise au travail, accompagnée d'un soutien médical et social, des personnes handicapées dans l'impossibilité de travailler dans un autre cadre.

L'ESAT a la particularité d'être à mi-chemin entre l'économie de marché et l'économie sociale. Ces activités sont marchandes et le fonctionnement de l'atelier est le même que celui d'une entreprise. Des outils de gestion et de contrôle sont conçus et un travail d'innovation constant permet d'offrir des normes de qualité sur les produits et services proposés par l'ESAT.

Les ESAT ont la particularité de penser le travail de façon à ce que chaque personne handicapée puisse trouver sa place dans « l'entreprise » et servir d'un bout à l'autre de la chaîne à réaliser un produit fini, prêt à être commercialisé.

Il s'agit d'une économie qui place l'homme au centre du travail et de la société en intégrant ses différences.

Un élément important que tient à souligner Monsieur Schangel est l'importance de décroiser les personnes handicapées afin qu'elles ne restent pas repliées entre elle. L'activité d'événementiels a pour but d'ouvrir l'ESAT à des entreprises classiques telles que la Brasserie Fisher.

Il y a cependant une difficulté majeure qui est de réconcilier les exigences du projet de la personne à la réalité de ce qui est faisable.

Un des points importants est le travail en binôme : Chaque tâche est accomplie à deux, ce qui facilite le travail des personnes et qui par ailleurs permet une formation en interne sur les postes. D'autre part, en cas d'absence, il y a toujours un relais permettant d'assurer la production.

Les tâches sont basiques : amener, fabriquer, sortir le produit d'une machine, le repositionner sur une autre, poser des étiquettes, contrôler la qualité d'un produit etc.

Les ESAT traitent les gens comme ils sont et non ce qu'ils devraient être, cela les aide à devenir ce à quoi ils aspirent sans pression et avec respect.

Fonctionnement du travail : PARCELLISATION

Un savoir-faire que les ESAT souhaitent mettre à disposition des ONG qui travaillent avec des publics handicapés.

INTERVENTION 4 : M. André Arnera - ADCAVL

L'ADCAVL est née en 1979. Elle est issue du mouvement de jeunesse et d'éducation populaire et rassemble les jeunes et les adultes dans le but de conduire des actions de développement social et économique dans la région de la drôme.

L'ADCAVL mène différents projets dont des chantiers internationaux de jeunes dans plusieurs pays. Cette expérience est réalisée dans le cadre de programme de coopération décentralisée.

Dans le cadre d'une structure d'insertion (20 salariés permanents/ 60 personnes jeunes et adultes en insertion), les personnes assure de la restauration et de l'entretien de patrimoine bâti dans leur région. **Ce savoir est cette compétence, ils les mettent également à disposition d'autres villes de pays du sud.**

Cette expérience est très valorisante pour les salariés en insertion qui assure un travail d'intérêt collectif.

Comment arrive t- on à la coopération décentralisée ?

Initialement, c'est un jumelage entre la ville de Romans, la Tunisie et le Maroc qui a permis de travailler sur ces axes.

Les rencontres avec les jeunes de la Tunisie se sont réalisées et un programme a été bâti pour former des jeunes tunisiens.

Pour l'Algérie cela s'est opéré dans le cadre de fouilles archéologiques.

Sur chaque projet, une sensibilisation à l'environnement et au patrimoine est mise en place. Il s'agit toujours d'intégrer un projet de restauration et de mise en valeur, de réfléchir au territoire et aux apports que cela va engendrer sur la culture, l'apprentissage de savoir, la transmission de ce savoir, mais aussi de tisser du lien avec les associations locales.

Les partenaires locaux de l'ADCAVL réalisent ce travail. En Tunisie, par exemple un festival est né à la suite de leur projet. **L'ADCAVL apporte sa pierre au développement local de pays émergents.**

En Algérie, un stage a été mené sur le travail de la mosaïque. De fil en aiguille, les habitants se sont mobilisés, un atelier a été monté et aujourd'hui, cet atelier est devenu une entreprise de 1400 salariés qui exporte jusqu'au Japon.

D'autres travaux ont été menés en Arménie et en Palestine. Le lien entre insertion et patrimoine bâti est toujours celui mis en avant par l'association. C'est ce que Monsieur ARNERA souhaitait témoigner dans son intervention.

Les répercussions de l'échange ont toujours été sources de développement local pour les pays et d'une richesse extraordinaire.